



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 24 février 2014**

L'an deux mil quatorze, le lundi 24 février à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, MM. Migeon, Le Gallo, Mme Proust, M. Rabier, Mme Puissesseau, MM. Simonnet, Langer, Mmes Courtemanche, Bureaux, Jiguet, Gailly, Roche, MM. Vivet, Zapf-Lacroix, Arnaud, Melle Genet, M. Bocquet, Mme Gachet, M. Durand, Mme Gouardo.

Absents excusés représentés :

M. Regnault avait donné pouvoir à Mme Martin

M. Follet avait donné pouvoir à M. Migeon

M. Stanimirovic avait donné pouvoir à Mme Puissesseau

Absents :

M. Sauzeau

M. Barthélémy

Secrétaire de séance : Mme Courtemanche

Le procès verbal de la séance du 20 janvier 2014 est approuvé à l'unanimité, sous réserve de la remarque de M. Durand sur la formulation d'un de ses commentaires.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Le 25 janvier 2014 à 10h30 : Conseil Municipal des Enfants portant sur les projets en cours et la mise en place des nouveaux projets ;

Le 27 janvier 2014 à 20h00 : Remise officielle du chèque Téléthon ;

Le 29 janvier 2014 à 18h00 : Commission Urbanisme portant sur la dénomination de la voirie sur le site Valaisan, qui est inscrite à l'ordre du jour du Conseil Municipal ;

Le 31 janvier 2014 à 19h00 : Présentation des vœux du Maire et du Conseil Municipal à la population et aux corps constitués ;

Le 3 février 2014 à 17h00 : Réunion avec les Directeurs d'Ecole pour préparer le Carnaval du 22 mars 2014 ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0)238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com

Le 6 février 2014 à 18h30 : Conseil Communautaire portant sur le débat d'orientations budgétaires, le classement de l'Office de Tourisme du Val des Mauves, l'extension de la Zone des Pierrelets, les demandes de subventions pour la réalisation de travaux et l'acquisition de matériel pour le local d'animation du R.A.M. du Chant des Mauves, et l'aménagement de cheminements doux sur la Commune de Chaingy, le S.P.A.N.C., l'adhésion à l'Assemblée des Communautés de France (A.d.C.F.) ;

Le 10 février 2014 à 18h00 et 18h15 : Comités du Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Meung-sur-Loire portant sur le débat d'orientations budgétaires, la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2013, l'approbation du budget primitif 2014, et la contribution des communes pour l'année 2014 ;

Le 10 février 2014 à 18h30 et 18h45 : Comités du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents portant sur le débat d'orientations budgétaires 2014, la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2013, l'approbation du budget primitif 2014, la souscription d'une ligne de crédit de trésorerie, la contribution des adhérents pour l'année 2014, les dates des faucardements 2014, le lancement des consultations liées aux travaux 2014 ;

Le 10 février 2014 à 19h30 : Commission conjointe Tourisme-Animations/Vie Associative-Sports/Culture pour examiner les dossiers de subvention aux associations ;

Le 13 février 2014 à 19h00 et 19h30 : Comités du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la Région de Meung-sur-Loire/Beaugency portant sur le débat d'orientations budgétaires, la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2013, le vote du budget primitif 2014, le vote des cotisations des communes pour 2014, le compte rendu des décisions prises par délégation du Comité Syndical au Président, la mise en place de la procédure d'entretien professionnel, l'adhésion à la Société Publique Locale « INGENOV 45 », l'état d'avancement des projets d'extension et des projets d'entreprises ;

Le 13 février 2014 à 20h30 : Commission Conjointe Culture/Communication afin de préparer le guide culturel Printemps/Été 2014 ;

Le 17 février 2014 à 15h00 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur le débat d'orientations budgétaires 2014, le Comité Technique commun à la Commune et au C.C.A.S., le renouvellement de l'adhésion à l'UNCCAS, les demandes d'aides financières, les demandes de participation au voyage pédagogique organisé par le Collège en mai 2014, les demandes d'aides sociales légales, les séjours de vacances pour l'été 2014 (décade des non partants) ;

Le 17 février 2014 à 18h00 : Comité de Pilotage sur les rythmes scolaires portant sur l'avant-projet (P.E.D.T.) ;

Le 17 février 2014 à 20h30 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 24 février 2014 ;

Le 20 février 2014 à 16h00 : Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) ;

Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association Avant-Garde de Meung-sur-Loire.

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € au profit de l'Association Avant-Garde de Meung-sur-Loire, dans le cadre de l'organisation de la compétition départementale qui aura lieu les 5 et 6 avril 2014.

Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2013.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder à la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2013 en vue de leur affectation au sein des sections, dans le cadre de l'examen du vote du budget primitif 2014.

Vote du budget primitif 2014 (Commune - Services de l'Eau et de l'Assainissement - Z.A.C. des Tertres).

Budget principal de la Commune :

A l'unanimité (six abstentions relevées), l'Assemblée adopte le Budget Primitif principal de la Commune pour l'exercice 2014 comme suit :

Budget principal :

Fonctionnement : dépenses / recettes :	8 978 838,56 €
Investissement : dépenses / recettes :	3 880 489,52 €

Budget du Service de l'Eau :

A l'unanimité (six abstentions relevées), l'Assemblée adopte le Budget Primitif du Service de l'Eau pour l'exercice 2014 comme suit :

Budget du Service de l'Eau :

Section d'exploitation : dépenses / recettes :	430 827,51 €
Section d'investissement : dépenses / recettes :	274 734,45 €

Budget du Service de l'Assainissement :

A l'unanimité (six abstentions relevées), l'Assemblée adopte le Budget Primitif du Service de l'Assainissement pour l'exercice 2014 comme suit :

Budget du Service de l'Assainissement :

Section d'exploitation : dépenses / recettes :	1 119 716,32 €
Section d'investissement : dépenses / recettes :	787 093,32 €

Budget de la Z.A.C. des Tertres :

A l'unanimité (quatre abstentions relevées), l'Assemblée adopte le Budget Primitif de la Z.A.C. des Tertres pour l'exercice 2014 comme suit :

Budget de la Z.A.C. des Tertres :

Fonctionnement : dépenses / recettes :	9 538 543,35 €
Investissement : dépenses / recettes :	9 073 543,35 €

Fixation du taux des taxes directes locales.

A l'unanimité, l'Assemblée maintient les taux d'imposition des taxes locales applicables, pour l'année 2014 comme suit :

➤ Taxe d'habitation :	20,63 %
➤ Taxe foncière bâtie :	25,34 %
➤ Taxe foncière non bâtie :	48,45 %

Fixation du prix de l'eau.

L'Assemblée, par 20 voix pour, 4 voix contre, fixe le prix de vente du m³ d'eau à 0,80 € H.T. pour l'année 2014. A ce prix viendra s'ajouter la T.V.A. applicable à cette fourniture.

Fixation de la redevance d'assainissement.

A l'unanimité, l'Assemblée maintient le prix de la redevance d'assainissement pour l'année 2014, à hauteur de 1,33 € H.T. A ce prix viendra s'ajouter la T.V.A. applicable à cette fourniture.

Vote des subventions 2014.

A l'unanimité, l'Assemblée (les Elus membres des Conseils d'Administration des Associations concernées ne prenant pas part au vote chacun en ce qui les concerne), procède au vote des subventions de fonctionnement au profit des différentes associations locales, au titre de l'année 2014 dont les domaines concernés sont notamment le sport, l'animation, la culture, les associations patriotiques, les associations diverses, l'environnement ainsi que l'action caritative et les coopératives scolaires.

Participation de la Commune au fonctionnement de l'Ecole Saint-Jean.

A l'unanimité, (quatre abstentions relevées et un Conseiller Municipal ne prenant pas part au vote), l'Assemblée fixe au titre de l'année scolaire 2013/2014, le montant de la participation communale aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Jean, pour ce qui concerne l'accueil des enfants Magdunois fréquentant cet établissement, soit un montant de 60 000 €.

Participation des communes extérieures aux frais de scolarité.

A l'unanimité, l'Assemblée fixe à 715,00 €, la participation des Communes extérieures aux frais de scolarité pour leurs élèves qui fréquentent une école publique magdunoise du 1^{er} degré, à compter de l'année scolaire 2014/2015.

Cession du contrat de partenariat à la Communauté de Communes du Val des Mauves.

A l'unanimité (trois abstentions relevées), l'Assemblée décide la cession du contrat de partenariat à la Communauté de Communes du Val des Mauves, dans le cadre du transfert de compétence liée à la création, la gestion, l'entretien et au transfert des équipements sportifs et polyvalents d'intérêt communautaire et modifie la convention organisant le pilotage du projet en conséquence, dès réception de l'arrêté préfectoral modifiant les statuts de la Communauté de Communes du Val des Mauves. Il autorise Madame le Maire à effectuer toutes les formalités inhérentes.

Rétrocession par l'E.P.F.L. de la parcelle AO n°130 au profit de la Commune.

A l'unanimité, l'Assemblée donne son accord à la rétrocession par l'Etablissement Public Foncier Local (E.P.F.L.) de la parcelle cadastrée AO n°130 ex-propriété « Fauconnier », au profit de la Commune de Meung-sur-Loire, située 50 rue du Général de Gaulle, l'opération de portage foncier arrivant à son terme et autorise Madame le Maire à effectuer les formalités inhérentes à la mise en œuvre de cette acquisition.

Dénomination de la voirie du site Valaison.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de dénommer les voiries desservant le futur Quartier Valaison : « Impasse des Tonnelles » et « rue de Valaison » pour la voirie principale et autorise Madame le Maire à effectuer toutes les formalités inhérentes à la mise en œuvre de cette décision.

Acquisition de parcelles situées dans le Parc Départemental des Courtils des Mauves à l'euro symbolique.

A l'unanimité, l'Assemblée donne son accord à l'acquisition de parcelles situées dans le Parc Départemental des Courtils des Mauves, cadastrées n° B 755, B 887, B 1450, d'une superficie de 1 422 m², moyennant l'euro symbolique et autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour celle-ci.

Signature d'une convention de partenariat avec le Conseil Général du Loiret pour l'organisation d'un concert dans le cadre de la 41^{ème} édition du Festival de Musique de Sully et du Loiret.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer une convention de partenariat avec le Conseil Général du Loiret, pour l'organisation d'un concert de l'ensemble « Singer Pur », le Dimanche 18 mai 2014 à 16h00 à la Fabrique, dans le cadre de la 41^{ème} édition du Festival de Musique de Sully et du Loiret.

Cotisation à l'Association de Gestion du Refuge d'Animaux de Chilleurs-aux-Bois.

A l'unanimité, l'Assemblée adopte la cotisation à verser à l'Association de Gestion du Refuge d'Animaux de Chilleurs-aux-Bois qui s'élève à 0,31 € par habitant, soit la somme de 1 891,00 € pour l'année 2014.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir.

Le 27 février 2014 à 9h30 : Commission électorale.

Le 27 février 2014 à 18h30 : Conseil Communautaire.

Le 6 mars 2014 à 19h30 : Commission Commerces – Foires et marchés – Economie.

Le 17 mars 2014 à 9h30 : Commission Electorale.

Le 22 mars 2014 : Carnaval.

Le 23 mars 2014 : Elections Municipales 1^{er} tour.

Le 30 mars 2014 : Elections Municipales 2^{ème} tour.

Le 06 avril 2014 à 14h00 : Marche de Printemps organisée par le Comité de Quartier de la Nivelles.

Le 13 avril 2014 : Jeu de piste organisé par le Comité de Quartier des Potières-Fenoux.

Le 16 mai 2014 à 19h00 : Fête des voisins organisée par le Comité de Quartier des Potières-Fenoux.

Madame le Maire fait le point également sur les travaux, et notamment :

- le parking de la maison de santé,
- la démolition des bâtiments « Pierre François » et de la maison du Cercis,
- la réalisation de réseaux d'eaux pluviales sur le sentier du Ruisseau.

Meung-sur-Loire, le 28 février 2014
Le Maire,

 

Pauline MARTIN

Affiché le : 04/03/14